

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association

« Les Piétons de la Scène »

du 17 mars 2012, Espace Mont-Blanc Lausanne

Présents	Léo, Victor, Luca, Sacha B., Nadine, Pascal, Aida, Corentin, Melissa, Romaine, Johanna, Arthur, Louise, Léopold, Piccirelli Nicola, Henri, Vladimir, Pierre, Kirill.
	En cours de séance : Marco, Louis, Laura
Excusés	Donatienne, Emile, Francois
Procès-verbal	Nadine

Ouverture de l'assemblée générale à 14h20.

1. Accueil et bienvenue, contrôle des présences

Discours de bienvenue du président. La liste des présences circule dans la salle.

2. Présentation du secrétaire et du scrutateur de la séance

Le président annonce le déroulement de la séance. Léopold se propose comme scrutateur et Nadine se charge du procès-verbal.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 20 octobre 2010

Luca donne lecture du procès verbal de l'assemblée constitutive, qui est accepté par l'assemblée.

4. Rapport d'activité 2010-2011

Le président donne lecture du rapport d'activité 2010-2012.

Remarque de Corentin sur le point des teasers : plutôt favoriser la réalisation d'un teaser plutôt que de relever que l'autre n'a pas donné de suite (relever le positif).

Vote : 18 sur 18 approuvent le rapport avec petite modification qu'a soulevée Corentin.

5. Présentation des comptes

Victor présente les comptes et fait le détail de chacune des écritures, pertes et profits. Question d'Henri sur une somme, la réponse est satisfaisante.

6. Lecture du rapport des vérificateurs des comptes

Lecture du rapport par Pierre Moulin, vérificateur des comptes 2010-2011, qui confirme après vérification la décharge du comité pour les comptes.

7. Adoption des comptes

Vote des membres : comptes approuvés à l'unanimité

8. Adoption du programme d'activité pour 2012

Léo donne lecture du programme d'activités 2012.

A la suite de la lecture des nouveaux projets, Léo donne la parole à Pascal pour exposer les changements relatifs à l'organisation des camps de théâtre. Budget 1 : pris en charge par la Ville de Lausanne, service de la jeunesse et des loisirs, (lié au budget du Planemard). Celui-ci comprend : l'infrastructure, l'engagement des moniteurs et aides moniteurs, le salaire de la cuisinière et aide cuisine, nourriture, inscription jeune et fonctionnement lié au lieu (ménage, transport, soin etc.). Budget 2 : pris en charge par la Ville de Lausanne, mais lié au fond de développement durable (donc extérieur au budget Planemard), octroyant le complément au budget des camps : salaires pour 3 professionnels du domaine artistique et le matériel.

Remerciement par applaudissements de l'assemblée après le discours de Pascal pour le travail fourni permettant aux camps d'exister.

Suite de la lecture des différentes idées de projets par Léo.

Point matériel : échange d'avis sur l'objet de la caméra semi pro. Question d'Aida qui demande si ce n'est pas plus intéressant d'avoir plus de caméras pour plus de personnes plutôt qu'une seule caméra perfectionnée. Les arguments sur ce choix sont : celle-ci permettrait de découvrir l'usage d'un outil plus subtil et d'apprendre à l'appriivoiser. Pour les camps l'usage de matériel personnel est toujours en vigueur. Ce point reste ouvert, jusqu'à nouvel avis.

Vote sur l'acceptation du rapport d'activité : accepté à l'unanimité

9. Fixation du montant des cotisations

Le montant de la cotisation est proposée à 30.-, donc sans modification.

Vote : toute l'assemblée a voté en faveur de cette proposition.

10. Adoption du budget de l'Association pour 2012

Victor expose le budget prévisionnel. Un budget qui va à la hausse. Coûts liés aux salaires des 2 camps prévus pour l'année 2012. Une autre somme liée aux salaires de permanence hebdomadaire et de la continuité des week-ends et autres prestations (professionnalisation de prestations : engagement de Pascal Francfort). Une somme est prévue pour la location d'un lieu. Le montant lié aux salaires pour les camps va être octroyé par le fond de développement durable dans l'année, donc les 30'000.- seront effectifs. Le reste est à trouver. L'idée est de continuer à faire des demandes de fonds pour les différents nouveaux projets.

Pascal prend la parole et expose le détails de la faisabilité de ces projets avec certes beaucoup d'ambition, mais beaucoup d'espoir aussi. Si les fonds ne sont pas délivrés les objectifs seront revus à la baisse.

Est-ce que l'assemblée accepte l'approche de ces intentions futures ? Applaudissement et acceptation de la prise de direction. Accepté à l'unanimité.

11. Election du comité et des vérificateurs

Léo explique la procédure d'élection. Explication par les membres du comité de leur rôle dans l'association et leurs responsabilités particulières.

Qui se représente parmi le comité actuel : Sacha, Léo, Luca, Victor

Nouvelles propositions des membres de l'assemblée : Corentin

Ne se représente pas au comité : Nadine

Résultat du vote:

Poste de secrétaire : Luca 15 voix pour et 1 abstention

Poste de président : Sacha B. 15 voix pour et 1 abstention

Poste communication 1 : Corentin à l'unanimité

Poste communication 2 : Léo à l'unanimité

Poste de trésorier : Victor à l'unanimité

Election des vérificateurs de compte : Pierre Moulin et Nicola Piccirelli se proposent pour faire la vérification des comptes 2012. Accepté à l'unanimité.

12. Divers, propositions individuelles

- Aida revient sur l'aspect du choix du matériel dans le cadre de l'association, notamment les 5000.- pour une caméra semi-pro. En fonction des revenus c'est une chose qui sera rediscutée dans le comité au temps voulu et retransmis aux membres pour une prise de décision.
- Pascal expose le projet du festival de la cité (du 9-15 juillet 2012) dans les détails. Le mandat proposé à l'association donnerait la possibilité de nous rendre visibles, d'expérimenter une approche créative dans la manière de s'occuper du stand d'informations et du merchandising, en dévoilant l'âme du festival et sa programmation. Mandat avec une somme de 2500.- à la clé ainsi qu'une redistribution éventuelle des bénéfices sur la vente. Sondage de la motivation auprès de l'assemblée : intérêt unanime. Pascal propose au comité et à l'assemblée d'être engagé pour la coordination de ce projet.
- Retour par Pascal sur l'atelier du dimanche et présentation des objectifs futurs. Demande d'investissement personnel pour pouvoir la présenter au public d'ici peu. Projet de Melissa : présentation de la pièce dans l'EMS de Béthanie.
- Mandat du théâtre 2.21 pour la réorganisation du site internet. Commentaire par Pascal. Discussion autour des mandats comme celui-ci liés à des compétences particulières et du coup à des personnes en particulier. Est-ce que cela doit rester lié à l'association ou se faire en privé par les personnes concernées ? L'association étant le tremplin aussi à ce genre de propositions, il serait d'après certaines personnes juste de référer dans ce travail le nom de l'association et/ou déterminer un pourcentage (10 ou 15%) du salaire qui serait reversé à l'association. D'autres trouvent qu'il ne faut rien imposer. Verdict: rien ne sera défini dans les statuts, les décisions se feront au cas par cas. Pour le mandat du 2.21, la décision est remise aux deux personnes concernées (Sacha.B et Corentin).

La séance est levée à 16h30 et est suivie d'une collation.

Nadine Samson